



Dénoncé de saisie attribution

Par **TROTET**, le **08/11/2012** à **15:04**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce et viens de recevoir une dénoncé de saisie attribution sur mon compte bancaire.

Étant au chômage, je ne perçois que le RSA et l'ATA, Aide temporaire d'attente, de pôle emploi et n'ai pas d'autres revenus.

Il est bien mentionné sur le document que le solde est supérieur au RSA mais ils se sont trompés sur la somme, il est indiqué 474,93€ lieu des 712,40€ que je perçois.

Quel est mon recours et est-ce que les allocations versées par pôle emploi peuvent-être soumises a saisie ?

Il me reste moins de 300€ pour finir le mois et une rapide réponse est requise car mon avocat est absent en ce moment.

Merci de votre support

Philippe